



Délégation Catholique
pour la Coopération

Ed. Janvier 2008

Délégation Catholique pour la Coopération

Service de l'Episcopat français pour la coopération
106, rue du Bac – cs 80704 - 75345 PARIS cedex 07
Tél: 33.1.45.65.96.65 - Fax: 33.1.45.81.30.81
www.ladcc.org E-mail: dcc@ladcc.org

N° du poste¹ :
P08.....

DEMANDE DE VOLONTAIRE ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

Pays :

PHILIPPINES

Diocèse :

Antipolo

<ul style="list-style-type: none"> • Nom et adresse de la structure (ou de l'institution) Assumptionists – 17, C. Salvador Street – Loyola Heights - 1108 QUEZON City
Tél. : (632) 929 73 03 Fax : (632) 435 05 76 E-mail : aa.manila@yahoo.com
<ul style="list-style-type: none"> • Nom du responsable : Père Bernard HOLZER
<ul style="list-style-type: none"> • Nom et adresse du responsable direct du volontaire Père Jean-Marie CHUVI
Tél. : (632) 929 73 03 Fax : (632) 435 05 76 E-mail : aa.manila@yahoo.com
<ul style="list-style-type: none"> • Adresse du lieu d'activité du volontaire MARIKINA (banlieue proche de la capitale)
<ul style="list-style-type: none"> • Nom et adresse d'un contact en France Fr. Didier REMIOT – Assomption – 79, Avenue Denfert-Rochereau – 75014 PARIS
Tél. : 01 44 41 40 00 Fax : 01 44 41 40 39 E-mail : dremiot@wanadoo.fr

**Date souhaitée d'arrivée du
volontaire (mois/année) :**
septembre / 2009

Durée souhaitée :

12 mois renouvelables
 24 mois

Qualité du poste² :

Nouveau poste
 Renouvellement de Poste

Statut souhaité² :

Indifférent
 Célibataire femme
 Célibataire homme
Couple³ :
 Couple marié
 Couple non marié

¹ A remplir par la DCC

² Cocher la case correspondante

³ Si votre demande concerne deux personnes. De nombreux jeunes mariés ou non encore mariés s'adressent à nous pour un départ en couple. Signalez-nous si une proposition d'un couple non marié est à priori envisageable pour vous.

1. DOMAINE D'ACTIVITE⁴

PROFESSEUR DE FRANCAIS

2. CONTEXTE DU POSTE ET CADRE DE VIE

Logement :

- type communautaire (au sein d'une communauté de religieux)
 type collectif (avec une autre personne au moins)
 individuel
 versement au volontaire d'une indemnité compensatrice pour le logement

Description du type de logement, de son environnement, de sa distance du lieu d'activité :

Le volontaire aura une chambre individuelle dans la communauté, dont la maison est située dans un quartier de classes moyennes. Son bureau est situé au sein de la maison de la communauté. Les déplacements se font en tricycle, jeepney, bus et métro ;

Repas : Communautaire Individuel

Conditions d'hygiène : Eau courante électricité douche WC

Conditions sanitaires :

A proximité il y a : médecin dispensaire hôpital

Moyens de communication et de déplacement possible :

Téléphone internet services postaux

Accès à Internet dans la structure : pour le travail pour les besoins personnels

Temps de trajet jusqu'au centre ville : trente minutes

3. DESCRIPTION DU PROJET

Contexte du projet :

- Présentation de l'institution

Les Assomptionnistes sont une Congrégation internationale présente dans les cinq continents, dans trois pays d'Asie : Corée du Sud, Philippines et Vietnam. (Voir www.assomption.org et www.assumptionists.ph)

Ils sont présents aux Philippines depuis trois ans.

- Le contexte et l'historique du projet

Dans le cadre de sa fondation aux Philippines, la communauté assomptionniste de Manille s'engage de plus en plus dans des activités de formation de leaders pour l'Eglise d'Asie. Ouvrant dans un contexte international, elle souhaite que ses membres comprennent et parlent deux langues internationales, l'anglais et le français.

La communauté recherche un volontaire pour deux ans pour apprendre l'anglais aux jeunes postulants et éventuellement aux novices. Une extension du projet est envisagée.

Il s'agit d'un projet nouveau à mettre en place, en partie à inventer.

Objectifs du projet :

- La mise en place d'un cours de français pour des jeunes philippins qui parlent l'anglais et le tagalog (et souvent une autre langue locale).
- Un engagement social dans le quartier (cette activité est à créer en lien avec la nouvelle communauté)
- Un engagement éventuel à la paroisse catholique francophone de Manille.

Bénéficiaires/Partenaires/Financeurs du projet :

- Au départ, dans le domaine de la formation en français, les bénéficiaires sont quatre jeunes postulants philippins. Mais ce nombre pourrait augmenter assez rapidement.
- Dans le domaine social, les bénéficiaires sont les habitants pauvres du quartier et des environs proches.

4. ACTIVITE DU VOLONTAIRE**Tâches à accomplir**

- Tâche prioritaire : l'enseignement du français et la mise en place d'une méthode adaptée au milieu.
- Une présence régulière auprès des pauvres du quartier ou des environs (l'apprentissage du tagalog pourra nécessaire pour communiquer avec les habitants) et l'élaboration, en concertation avec les religieux et les partenaires voisins, d'actions sociales qui pourraient être mises en place.
- Une participation aux activités de la paroisse catholique francophone de Manille, notamment dans l'animation des jeunes et des enfants.

La première des tâches est prioritaire. Les deux autres peuvent être négociées et dépendront en partie de l'initiative du volontaire.

Horaires de travail

Le travail se fait sur la base d'un travail de quarante heures par semaine, flexibles selon les activités.

Modalités de suivi et évaluation du volontaire

- Au quotidien, le volontaire est suivi par le supérieur de la maison, le Père Jean-Marie Chuvi.
- Les activités sont évaluées régulièrement avec le supérieur de la maison, hebdomadairement au départ, mensuellement par la suite.

Pourquoi estimez-vous avoir besoin d'un volontaire DCC, plutôt que d'un salarié national ?

Ce projet est une expérience nouvelle qui demande à être testée. Il nécessite souplesse, créativité et initiative. Ce n'est que progressivement qu'il pourra être mis en place et trouver son rythme de croisière. Pour cette étape, l'emploi d'un volontaire nous paraît essentiel.

5. LE PROFIL DU VOLONTAIRE RECHERCHE

Fonction du volontaire

ENSEIGNANT DE FRANCAIS

Compétences et qualités

- Compétences souhaitées :
 - Expérience d'enseignement de la langue française (si possible à des étrangers comme seconde langue).
 - Maîtrise de l'anglais.
 - Connaissances informatiques et aptitudes à utiliser des logiciels.

- Qualités indispensables pour ce poste :
 - Désir de vivre une expérience internationale dans une communauté religieuse internationale (langue de communication : l'anglais)
 - Capacité de s'adapter à une nouvelle culture.
 - Faculté d'initiatives
 - Passion pour transmettre une langue et une culture

Le volontaire devra maîtriser l'anglais en arrivant. Il pourra apprendre le tagalog (autre langue officielle du pays) sur place. La communauté participera au financement de ces cours.

6. TEMOIGNAGE DE VIE CHRETIENNE DU VOLONTAIRE

Attentes vis à vis du volontaire

Le volontaire sera l'hôte d'une communauté internationale en formation qui sera composée de deux prêtres du Congo et de Colombie, d'un religieux philippin et de quatre postulants philippins (voir leurs profils sur www.assumptionists.ph). Il devra se sentir à l'aise dans ce contexte.

Offres vis à vis du volontaire

Le volontaire pourra participer ou non aux activités de la communauté, après discussion avec le supérieur, selon son désir d'engagement : prière quotidienne, partages, loisirs...

La communauté est prête à le soutenir dans une recherche de vie chrétienne ou de discernement vocationnel, s'il le souhaite.

Sa participation aux activités de la paroisse francophone de Manille (une fois par mois) sera la bienvenue.

7. AUTRES INFORMATIONS

Bibliographie

Pour une meilleure connaissance de notre communauté et de ses projets aux Philippines, visitez le site internet : www.assumptionists.ph

Visa

En entrant dans le pays, un visa de touriste de quinze jours est délivré gratuitement à l'aéroport. Sur place, la communauté convertira ce visa de touriste en « visa missionnaire ».

8. ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage

1. A garder le volontaire dans ce poste pendant la durée de l'accord (sauf cas de force majeure nécessitant l'accord de la Délégation Catholique pour la Coopération)
2. **A lui verser une indemnité mensuelle de 150 €**, à dater du mois de son arrivée sur le poste, y compris durant les congés annuels et ceux de la fin de l'accord.
3. **A prendre en charge le logement**
4. **A prendre en charge la nourriture**
5. **A prendre en charge le coût des billets d'avion** au début et à la fin de la mission.
6. **A aider le volontaire sur place, dans les démarches de régularisation de son visa.** Il s'engage aussi à en prendre en charge les frais.
7. A faire savoir à la DCC toute modification concernant cette demande avant l'affectation d'un candidat (modification du profil de poste ou des conditions matérielles).
8. A faire savoir à la DCC toute modification concernant cette demande pendant la durée du contrat de volontariat (changement des tâches, de poste, des conditions matérielles...).

* 1 Euro = 6, 55957 francs français

* Ces informations sont intégrées dans le contrat tripartite établi entre vous, le volontaire et nous.

Ce document a valeur d'engagement et doit être retourné dûment rempli et signé à la DCC

Nom : Bernard HOLZER

Fonction : Supérieur

Signature

Date : 15 mars 2009

Commentaire du chargé de mission (cadre réservé à la DCC)